



*pour une planète vivante**

WWF France
Bois de Boulogne
1 carrefour de
Longchamp
75016 Paris
France

Standard : 01 55 25 84 84
Fax : 01 55 25 84 74

Communiqué de presse

Paris, le 08 novembre 2010

Révélations fracassantes sur la pêche illégale du thon rouge

Les résultats d'une enquête indépendante, rendus publics ce week-end, ont révélé les dessous du système complexe du marché noir international du thon rouge dont la valeur est estimée à 4 milliards de dollars. Cela confirme les avertissements répétés du WWF au cours des dix dernières années sur le manque général de contrôle dans cette pêcherie : nombreux cas de dépassement de quota, sous-déclaration généralisée, utilisation interdite d'avions de repérage, capture de poissons trop petits, et même fausses déclarations gouvernementales.

Une équipe de journalistes de l'« International Consortium of Investigative Journalists » (ICIJ) a passé 8 mois à enquêter sur la pêche et le commerce de cette espèce très prisée mais également menacée. La sortie des conclusions de cette étude tombe juste une semaine avant une réunion cruciale de l'ICCAT qui décidera ou non de prendre enfin les mesures qui s'imposent pour la gestion et la sauvegarde de l'espèce.

« Aucun consommateur, aucune entreprise, aucun gouvernement, ne peut être sûr à 100% de la légalité d'un thon rouge issu de la pêche industrielle à la senne - l'ensemble de la filière est ternie. Les décideurs de l'ICCAT ont le pouvoir de mettre un terme à cette mascarade une fois pour toutes lors de leur réunion à Paris ce mois-ci. La politique de l'autruche doit cesser et la France doit enfin ouvrir les yeux ! », déclare Isabelle Autissier, Présidente du WWF-France.

Parlant du fonctionnement de la pêcherie entre 1998 et 2007, le patron pêcheur français Roger Del Ponte s'exprime face aux journalistes de l'ICIJ en ces termes : « Tout le monde a triché. Il y avait des règles, mais nous ne les suivions pas ». L'enquête pointe les fautes commises par les autorités françaises pendant cette période, couvrant les activités illégales et remontant délibérément de fausses déclarations à l'Union européenne et à l'ICCAT.

« La France a un rôle majeur à jouer. Notre ministre de l'Agriculture et de la Pêche ne peut plus fermer les yeux sur cet état de fait en persistant à demander un quota qui ne respecte ni le principe de précaution, ni les propres engagements de l'UE, ni l'engagement présidentiel de soutien à la Commission pour renforcer les normes », ajoute Isabelle Autissier.

Des données récentes intégrées par l'ICCAT confirment le flou et l'opacité de la pêcherie de thon rouge en Méditerranée encore aujourd'hui.

L'ICCAT a échoué à plusieurs reprises à éliminer la pêche illégale dans la mer Méditerranée. Les conclusions de l'enquête mettent aussi en lumière l'échec du nouveau système de documentation (BCD) concernant le thon rouge. Décrit par l'ICCAT comme une solution aux difficultés de contrôle, le BCD est décrit dans le rapport de l'ICIJ comme « tellement plein de trous que ses données sont presque inutiles. »

« La pêcherie industrielle de thon rouge en Méditerranée est totalement hors de contrôle malgré les millions d'euros dépensés par l'Union Européenne pour sa surveillance. Il faut stopper la pêche à la senne et le système des fermes d'engraissement responsables de cette situation chaotique » déclare Charles Braine, responsable du programme pêche durable au WWF-France.

Le WWF appelle les délégués de l'ICCAT à mettre enfin en place un réel plan de sauvegarde du thon rouge :

- ne permettre qu'à la pêche artisanale de poursuivre l'activité,
- réduire les captures totales entre 0 et 6.000 tonnes par an,
- faire respecter les règles de remboursement de dépassement de quota contrairement à ce que demande la France,
- interdire à la pêche les principales zones de frai pendant la période de reproduction.

Pour voir l'intégralité de l'enquête d'ICIJ :

<http://www.publicintegrity.org/investigations/icij/>

Un documentaire tve/BBC World base sur le rapport, *Looting the Seas*, 6-7 Novembre 2010:

<http://www.tve.org/lifeonline/schedule.cfm>

La position du WWF pour la réunion de l'ICCAT à Paris:

http://wwf.panda.org/what_we_do/footprint/smart_fishing/sustainable_fisheries/bluefin_tuna/bluefin_tuna_news/?195536/Cut-catch-by-over-half-and-close-spawning-areas-to-save-bluefin-tuna-says-WWF

Contacts WWF-France :

Camille Lajus – Responsable presse : 01 55 25 84 61 - 06 15 39 24 95 / clajus@wwf.fr

Pauline Dame – Attachée de presse : 01 55 25 84 70 – 06 64 72 00 54 / pdame@wwf.fr

Charles Braine – Responsable du programme pêche durable : 06 24 65 03 13 / cbraine@wwf.fr